

LA PERLE DE
CARTIER

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Chevalier, H.-Émile (Henri-Émile), 1828-1879

[Jacques Cartier] La perle de Cartier

Publié à l'origine sous le titre : Jacques Cartier. Paris : Lebigre Duquesne, [1868].

ISBN 978-2-89585-456-2

I. Cartier, Jacques, 1491-1557 - Romans, nouvelles, etc.

I. Titre. II. Titre : Jacques Cartier.

PS8405.H4J3 2017 C843'.4 C2017-940324-9

PS9405.H4J3 2017

© 2017 Les Éditeurs réunis

Adaptation contemporaine de Robin Kowalczyk

Les Éditeurs réunis bénéficient du soutien financier de la SODEC
et du Programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec.

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada
de l'aide accordée à notre programme de publication.

Financé par le gouvernement du Canada



Édition

LES ÉDITEURS RÉUNIS

lesediteursreunis.com

Distribution au Canada

PROLOGUE

prologue.ca

Distribution en Europe

DILISCO

dilisco-diffusion-distribution.fr



Suivez Les Éditeurs réunis sur Facebook.

Imprimé au Canada

Dépôt légal : 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale de France

HENRI-ÉMILE CHEVALIER

LA PERLE DE
CARTIER

Adaptation contemporaine de Robin Kowalczyk



LES ÉDITEURS RÉUNIS

I

Devant le château fort de Saint-Malo, à quelques pas du pont-levis qui en garde l'entrée et avoisine l'hôpital Saint-Thomas, devant l'hôtel de Chateaubriand, on voyait une maison de bois et de pierre. Cette maison, vieillotte, ratatinée, péchait quelque peu contre les lois de l'équilibre, mais s'avérait proprette au dehors comme au dedans. Rien ne la distinguait de la généralité des habitations de Saint-Malo : comme la plupart, elle était couverte de tuiles rouges et munie de fenêtres à guillotine.

C'est dans cette maison qu'était né Jacques Cartier ; c'est là qu'il vivait avec sa femme, Catherine Desgranches, fille d'un officier de Saint-Malo. C'est là que le couple se trouvait dans la soirée du dimanche 19 avril 1534. Quoique ce fût le printemps, le froid était pénétrant à l'extérieur et il tombait une pluie fine et glaciale.

L'hospitalière demeure, dont la porte du rez-de-chaussée affichait un lourd marteau de bronze à tête de lion, était un lieu où l'étranger honnête trouvait à coup sûr un franc accueil. Derrière la porte, en bas d'une marche, une vaste salle annonçait l'habitat typique du marin. En effet, Jacques

Cartier était fils de marin et marin lui-même. Si son père fut l'un des riches armateurs de Saint-Malo, Jacques bonifia le patrimoine dont il avait hérité. Ainsi, fidèle aux anciennes coutumes, il ne dédaigna ni ce lieu où il avait poussé son premier cri ni les habitudes de ses aïeux. D'ordinaire, la lumière du jour filtrait parcimonieusement à travers des vitres verdâtres de cette salle, enchâssées dans des losanges de plomb. On y trouvait des filets, des instruments de pêche, des avirons, des ancres et des armes. Ces outils étaient rangés çà et là, accrochés à la muraille ou suspendus au plafond.

Une table massive et luisante, en bois bruni par l'âge et flanquée de deux bancs solides, occupait tout le milieu de la pièce. Elle réfléchissait la capricieuse lumière réverbérée par une large et profonde cheminée dans laquelle un feu crépitait. De là, les rayons allaient se refléter sur une immense vaisselière, chargée de bassines en cuivre et de faïences colorées qui renvoyaient ces mêmes rayons jusqu'au fond de la salle, où l'on distinguait un lit monumental. Celui-ci possédait d'épaisses cloisons couvertes de sculptures sur lesquelles faiblissait la lumière du feu, qui venait mourir enfin par l'ouverture de l'alcôve, en jetant un dernier reflet sur un grand Christ d'ivoire fixé au mur. Dans cette pénombre flottante, l'aspect du martyr imposait à l'esprit de hautes et graves pensées. La pièce servait à la fois de cuisine, de salle à manger, d'atelier, de réception et de chambre à coucher.

En épousant Catherine Desgranches quinze ans plus tôt, Jacques Cartier avait fait meubler, à l'étage supérieur, une chambre dans un goût plus moderne et plus en harmonie avec sa fortune. Il l'avait même habitée du vivant de ses parents. Mais après leur décès, il était revenu s'installer au rez-de-chaussée, où avaient vécu et étaient morts ses ancêtres. Le marin espérait bien y rendre l'âme à son tour, si la mer, sa perfide maîtresse, lui en laissait le choix.

Huit heures venaient de sonner à l'horloge de la demeure. Cartier, sa famille et quelques hôtes étaient groupés près du feu. Assis dans un fauteuil en jonc sous le manteau de la cheminée, le marin conversait avec un brillant seigneur attablé près de lui. Ce noble était Charles de Mouy, sieur de la Meilleraye et vice-amiral de France.

Vis-à-vis de Cartier, on remarquait sa femme Catherine qui achevait de tricoter un long bas de laine. Bien que ses doigts exécutassent la besogne avec agilité, ses yeux rougis et ses paupières gonflées par les larmes annonçaient que son imagination était absorbée par des réflexions fort étrangères à son modeste travail.

Près d'elle se tenaient Antoine Desgranches, son frère, Marc Jalobert, son beau-frère, et M^e Julien Lesieu, notaire royal de la cour de Rennes. Derrière les convives, la nourrice de dame Catherine, Manon, marmottait des prières; le timonier de Jacques Cartier, Jean Morbihan, raccommodait une paire de bottes de pêche; un domestique, Charles Guyot,

faisait des filets; puis un mousse, le jeune Lucas, nettoyait le poignard de son maître en bâillant. Enfin, au bout de la pièce, devant une petite lampe, s'agitait une servante en train de ranger la vaisselle sur une étagère.

Tous ces gens, tous ces objets, diversement frappés par des jets vagabonds de lumière et d'ombre, offraient un spectacle saisissant. La belle et masculine figure de Jacques Cartier dominait la scène, auréolée par les rayonnements du foyer.

Le marin touchait à sa quarantième année. C'était un homme dans toute la force de la maturité, d'une stature moyenne mais vigoureusement constituée. Son visage était expressif, très accentué, et le hâle que les voyages en mer y avait empreint ajoutait encore à l'énergie de ses traits anguleux. Il avait le regard profond, un peu dur, les sourcils rapprochés, les joues maigres, le nez long et recourbé comme le bec d'un oiseau de proie, puis la lèvre inférieure légèrement proéminente comme le menton. Une barbe roussâtre et clairsemée couvrait la partie inférieure de son visage. Le haut de sa tête, couronné par un front spacieux et sillonné de quelques rides, annonçait la promptitude, la vigueur des résolutions, l'opiniâtreté, l'ambition. L'ensemble évoquait de toute évidence un appétit pour l'aventure doublé d'une fermeté d'exécution inébranlable.

Comme vêtements, il avait un chapeau de feutre noir, à bords étroits et relevés à la mode du temps; un pourpoint de drap marron, serré à la taille par

une ceinture de cuir; un pantalon de même étoffe et des bottes molles à revers. Une fraise de fine dentelle ceinturait son cou et une petite arbalète d'argent pendait sur sa poitrine, insigne de son grade.

— Oui, messire, si le vent vire cette nuit, nous appareillerons dès demain matin, disait Cartier en s'adressant à Charles de Mouy.

— Et il virera, le vent, moi j'en suis sûr! Oh oui, je sens ça à mes rhumatismes, marmotta le vieux Jean Morbihan.

— Tout est donc prêt? demanda le vice-amiral.

— Tout, messire, tout! Ah! j'attends depuis assez longtemps cette occasion d'élever mon pays au rang qu'il mérite dans l'histoire des découvertes modernes, répondit Cartier avec un enthousiasme qui fit soupirer sa femme. Oh! continua-t-il, en portant la main à son front, j'ai lutté, lutté depuis quinze ans! Il m'a fallu essayer bien des déboires, bien des rebuffades. Enfin, grâce en soit rendue à votre généreuse initiative, messire, grâce aussi à la bonté de monseigneur Philippe Chabot, grand amiral de France, je possède aujourd'hui les lettres patentes qui m'autorisent à «voyager et aller à Terre-Neuve, passer le détroit de la baie des Châteaux, avec deux navires équipés de soixante mains pour l'an présent».

— Vous m'en voyez ravi, maître Jacques! Notre seigneur le roi de France ne pouvait confier plus

belle et plus noble mission à plus brave capitaine, s'écria Charles de Mouy en frappant sur la garde de son épée. Quand nous lui avons parlé du projet, il a d'abord hoché la tête d'un air incrédule, car l'insuccès du Florentin Verazzano l'avait dégoûté de nouvelles expéditions dans les mers inconnues. Mais ayant aperçu un courtisan espagnol qui souriait ironiquement, le roi changea soudain d'avis: «Foi de gentilhomme, vous avez raison, Chabot et de Mouy: nous aussi irons faire des conquêtes à Terre-Neuve. Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui lègue en entier le Nouveau Monde à nos rivaux espagnols... Le royaume de France mérite son dû!»

— Royalement parlé! dit Jacques en souriant.

— Bon Dieu, c'est pas mal pour un Français, murmura Jean Morbihan, vieux Breton qui non seulement ne pardonnait pas à la reine Claude d'avoir, en 1515, consenti la cession définitive de la Bretagne à la France, mais ne croyait même pas à cette cession et nourrissait contre les Français un vif sentiment de haine.

— Oui, reprit le vice-amiral, et aussitôt François I^{er} mit deux navires et soixante hommes à votre disposition, maître Jacques...

— Ah! dit Cartier, ce sont ces hommes qui ont été les plus difficiles à rassembler. Vous ne sauriez croire, messire, toute la jalousie qu'a suscitée autour de moi la faveur royale. Les marchands de cette ville

se sont ligués contre l'initiative. Non contents de la décrier, ils ont tout fait pour débaucher les gens que j'engageais, les cachant ou les faisant cacher dans l'espérance que je renoncerais à mon dessein. Y renoncer ! Mais c'est le rêve de toute ma vie ! Les insensés ! Néanmoins, je doute que j'aurais pu réunir le monde nécessaire à l'expédition sans l'ordonnance que j'ai obtenue de la cour de Saint-Malo. Elle défend aux bourgeois et négociants de nuire à mes marins et compagnons de mer, et de sortir leurs navires du port jusqu'à ce que mes équipages soient complets. Cette ordonnance prévoit cinq cents écus d'amende aux contrevenants et fut rendue et proclamée l'année dernière. Mais laissons là les doléances et permettez-moi, messire, de vous remercier d'être venu pour assister à notre embarquement.

— Ma foi, je n'en aurais pas manqué un instant ! Et vous croyez qu'il aura lieu demain ?

— Je le souhaite, dit Cartier, mais il faut que la brise tourne et passe au sud-ouest, le vent favorable pour sortir du golfe. Dans tous les cas, mes mesures sont prises et mes gens, dispos à bord, et j'ai reçu la sainte communion aujourd'hui. Je pourrais lever l'ancre cette nuit même...

Comme il prononçait ces paroles, dame Catherine, ne pouvant se contenir davantage, éclata en sanglots.

— Non, non, calme-toi, ma douce ! s'écria Cartier. Non, je ne partirai pas cette nuit...

— Si ce n'est pas cette nuit, ce sera demain, dit-elle d'une voix profondément altérée.

— D'ailleurs, continua Cartier, refoulant ses propres émotions et voulant donner un nouveau tour à l'entretien, cette soirée, nous la devons à la gaieté. On célèbre ici les fiançailles de ma pupille Constance Dubreuil avec mon neveu Étienne Noël. J'ose espérer, messire, acheva-t-il en s'inclinant devant Charles de Mouy, que vous daignerez signer le contrat.

— Avec plaisir, avec plaisir, s'exclama le vice-amiral. Mais où donc sont les futurs?

— Ce matin, la jeune fille est allée chez une amie, à Paramé. Quant à notre Étienne, comme il s'embarque avec moi, il a dû se rendre à confesse. Et, après dîner, on l'a envoyé chercher sa future femme. Ils ne tarderont pas à arriver... Ah! on frappe à la porte. Ce sont eux sans doute, ou messire le recteur qui doit bénir la cérémonie. Lucas, va ouvrir.

Ce dernier s'exécuta. Un robuste jeune homme à la mine effarée parut dans la salle, haletant.

— Constance est-elle rentrée? demanda-t-il d'un ton agité.

— Rentrée! Mais non, répondit dame Catherine, se levant avec inquiétude.

— Ah! mon Dieu! alors que lui est-il arrivé? On ne l'a pas vue de toute la journée à Paramé, déclara le nouveau venu avec un accent de douleur indicible.

